

Quels sont les principes fondamentaux de notre approche ?

Le respect de la confidentialité

Une posture bienveillante et constructive

Le positionnement neutre du CDG comme tiers de confiance

Comment travaille le coach ?

Le coach se base sur un travail d'écoute et de questionnement. Il stimule l'expression et favorise l'élaboration de solutions par la personne accompagnée. Ainsi, le coach est centré sur le comment plutôt que sur le pourquoi. Les intervenants du CDG 34 sont des coaches certifiées. Elles exercent dans le respect d'une charte de déontologie.

Tarif

Sur devis. La tarification est établie selon le tarif horaire de 80€ pour les collectivités et établissements affiliés, 100€ pour non-adhérents.

Comment nous contacter ?

📞 04 48 79 84 45 | 📩 organisation.coaching@cdg34.fr



**Coaching
Individuel et collectif**

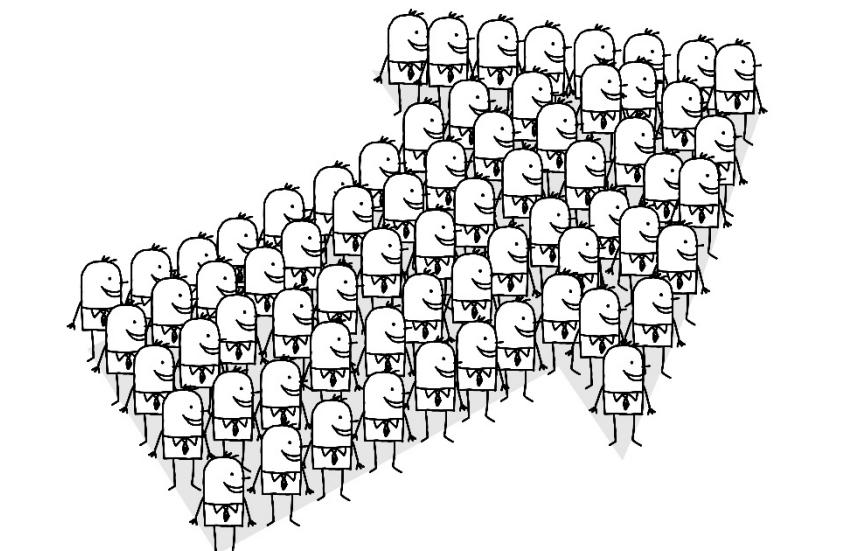
Qu'est-ce que le coaching ?

Le coaching individuel est un accompagnement permettant à une personne de mener une réflexion, de rechercher ses propres solutions pour résoudre une problématique et/ou résoudre des objectifs professionnels ainsi, de faciliter un processus de changement, en partant d'une difficulté rencontrée ou un projet à venir.

Le coaching collectif permet de développer l'intelligence collective et la coopération dans les équipes. Il soutient la création de valeur et la performance durable d'une organisation, d'un service et favorise la multiplication de talents. Il permet aussi, par le partage des ressources et leur capitalisation, d'élaborer des solutions à la fois individuelles et collectives.

Pourquoi engager un coaching individuel ou collectif ?

Le coaching, qu'il soit individuel ou collectif, a pour but de faciliter un processus de changement, en partant d'une difficulté rencontrée ou d'un projet à venir.



Le coaching peut répondre à des situations diverses et variées :

Coaching de performance : Quel que soit le niveau hiérarchique, le coaching sera adapté pour répondre à une situation qui concerne la personne dans son rapport à ses objectifs professionnels : prise de poste, pilotage d'un projet, gestion du temps et priorisation, difficultés relationnelles, développement de ses capacités managériales et de prise de décision.

Coaching de reconversion : Avant d'entamer un bilan de compétences ou un conseil en mobilité, il est parfois nécessaire de faciliter la transition entre une situation professionnelle subie et un projet choisi par la personne.

Coaching de reprise : Il est proposé spécifiquement après un arrêt de longue durée pour accompagner la reprise de poste et limiter le risque de rechute.

Coaching managérial : Le coaching managérial se définit comme un espace permettant à la personne d'accéder à une meilleure compréhension de sa situation et à une prise de conscience de ses fonctionnements personnels. Il peut aussi être mis en place pour soutenir les cadres dans différentes situations du quotidien.

Quels sont les effets d'un coaching ?

La personne se sent comprise dans sa réalité, grâce à la neutralité du coach.

L'approche privilégie la responsabilisation de la personne en la rendant actrice de ses changements.

Cela lui permet de prendre conscience qu'elle est capable d'évoluer par elle-même et développe donc sa propre estime d'elle-même, et par conséquent son autonomie.

Cet apprentissage se réalise dans une démarche pragmatique, par l'expérience des situations rencontrées.